

## GLADE NEUTRALISANT D'ODEURS

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	0
	Santé		Réactivité	Risques d'incendie
			Réactivité	0
	Danger spécifique			
Vêtements de protection	Aucun requis	Apparence	Incolore. Aérosol. Voir la Section 9. ATTENTION: CONTENU SOUS PRESSION. Peut irriter modérément les yeux.	

## Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	GLADE NEUTRALISANT D'ODEURS	Code	94783
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Soins de l'air.	PMS#	433317
FTSS#	126232001	Date de validation	04/19/2000
Siège social aux É.U. Drackett Professional A Division of S.C. Johnson Commercial Markets, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249		Date d'impression	04/20/2000
		Remplace	04/13/2000
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

## Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Isobutane	75-28-5	5-10	Non disponible.	VAPEUR (CL50): Aiguë: 0.0057 ppm 0.25 heures [Rat].
Propane	74-98-6	5-10	TWA: 1800 (mg/m <sup>3</sup> ) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 4508 (mg/m <sup>3</sup> ) de ACGIH (TLV) [États-Unis]	Non disponible.
Butane	106-97-8	10-30	TWA: 1900 (mg/m <sup>3</sup> ) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 1900 (mg/m <sup>3</sup> ) de ACGIH (TLV) [États-Unis]	Non disponible.
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Sans objet.

## Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
<i>Yeux</i>	Peut irriter modérément les yeux.
<i>Peau</i>	Inconnu.
<i>Inhalation</i>	Inconnu.
<i>Ingestion</i>	Inconnu.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Inconnu.
Voir Information toxicologique (section 11)	

## GLADE NEUTRALISANT D'ODEURS

**Section 4. Premiers soins**

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer abondamment à l'eau courante.
Inhalation	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

**Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

Inflammabilité du produit	NFPA 30B Niveau 1 – Aérosol.
Points d'éclair	CREUSET FERMÉ: <-7°C (19.4°F).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Aérosol - Récipients pouvant exploser à l'approche d'une source de chaleur importante.

**Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels**

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

**Section 7. Manipulation et entreposage**

Manutention	Éviter le contact avec les yeux. Ne pas percer le contenant ni ne le jeter au feu. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. Récipient sous pression : garder à l'abri du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C. Ne pas percer le contenant ni le brûler, même après utilisation. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

**Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle**

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle	
<i>Yeux</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Mains</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Respiratoire</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Pieds</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Corps</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

**Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

État physique et apparence	Liquide (Aérosol.)
Odeur	Parfumé
Couleur	Incolore.
pH	Sans objet.
Solubilité dans l'eau	Complète.

**Section 10. Stabilité et réactivité**

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Chaleur excessive.
Incompatibilité avec différentes matières	Non disponible.
Produits de décomposition dangereux	Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

**Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie**

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

**Section 12. Information sur l'écologie**

Non disponible.

**Section 13. Considérations lors de la disposition**

Information sur les déchets	Si disponible, recycler l'aérosol vide au centre de recyclage de produits en acier le plus proche. Utiliser l'emballage ou le donner à quelqu'un pouvant l'utiliser. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales ou locales.
-----------------------------	--

**Section 14. Renseignements sur l'expédition**

## Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoi	Aerosol
DOT Class	CLASSE 2.1: Gaz inflammable.
UN/NA	UN1950
DOT Special Considerations	Quantité limitée

## TDG Classification

TDG Nom d'envoi	Aerosol
CLASSE TMD	CLASSE 2.1: Gaz inflammable.
PIN/NIP	UN1950
Groupe de Conditionnement	Not applicable.
TDG Special Considerations	Quantité limitée

**Section 15. Information réglementaire**

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

<b>Federal</b>	CAA (Clean Air Act) 112 Prévention des déversements accidentels: Butane CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées: Propane, Isobutane, Butane CERCLA : Substances dangereuses: Propane, Isobutane
<b>état</b>	New Jersey: Propane, Isobutane, Butane Massachusetts - Liste des déversements: Propane, Isobutane, Butane Massachusetts RTK: Propane, Isobutane, Butane Pennsylvanie RTK: Propane, Isobutane, Butane  Ils n'y a pas des principes qui sont soumis la necessite de rapporter en suivant 'Proposition 65' de Californie.

# GLADE NEUTRALISANT D'ODEURS

Fiche signalétique

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

## Règlements canadiens

SIMDUT Classification CLASSE A: Gaz comprimé.

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

## Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales Non disponible.

Version 1

### Avis au lecteur

*Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*